AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**215C1176**
FR0000133308-FS0505

3 août 2015

**Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**ORANGE**

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 3 août 2015, BPI Groupe, établissement public à caractère industriel et commercial, ci-après dénommé « EPIC BPI-Groupe » (27-31 avenue du Général Leclerc, 94710 Maisons Alfort Cedex), a déclaré avoir franchi en baisse, le 29 juillet 2015, indirectement par l'intermédiaire de Bpifrance Participations, société dont il détient indirectement le contrôle au travers de la société BPI Groupe SA[1], les seuils de 10% du capital et des droits de vote de la société ORANGE et détenir, indirectement, 254 219 602 actions ORANGE représentant autant de droits de vote, soit 9,60% du capital et des droits de vote de cette société[2].

2. Par courrier reçu le 3 août 2015, la société Bpifrance Participations et l'Etat français (Agence des participations de l'Etat) ont déclaré avoir franchi, de concert[3], en baisse, le 29 juillet 2015, les seuils de 25% du capital et des droits de vote de la société ORANGE et détenir de concert, 610 414 035 actions ORANGE représentant autant de droits de vote, soit 23,04% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

| | **Actions et droits de vote** | **% capital et droit de vote** |
|---|---:|---:|
| Bpifrance Participations | 254 219 602 | 9,60 |
| Etat français | 356 194 433 | 13,45 |
| **Total concert** | **610 414 035** | **23,04** |

Ces franchissements de seuils résultent d'une cession d'actions ORANGE dans le cadre d'un placement privé auprès d'institutionnels avec construction accélérée d'un livre d'ordres[4].

_____

[1] BPI Groupe SA est contrôlée conjointement à 50% par la CDC et à 50% par l'EPIC BPI-Groupe.
[2] Sur la base d'un capital composé de 2 648 885 383 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[3] Ce concert résulte d'un pacte d'actionnaires conclu entre Bpifrance Participations et l'Etat français (Cf. D&I 212C1759 en date du 31 décembre 2012).
[4] Cf. communiqué diffusé par BPI Groupe le 30 juillet 2015.